

Commune d'Arcachon

Travaux de réensablement - dragage du chenal d'accès à la jetée du Moulleau

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que des travaux de dragage du chenal d'accès à la jetée du Moulleau auront lieu :

du 23 mai au 30 juin 2011

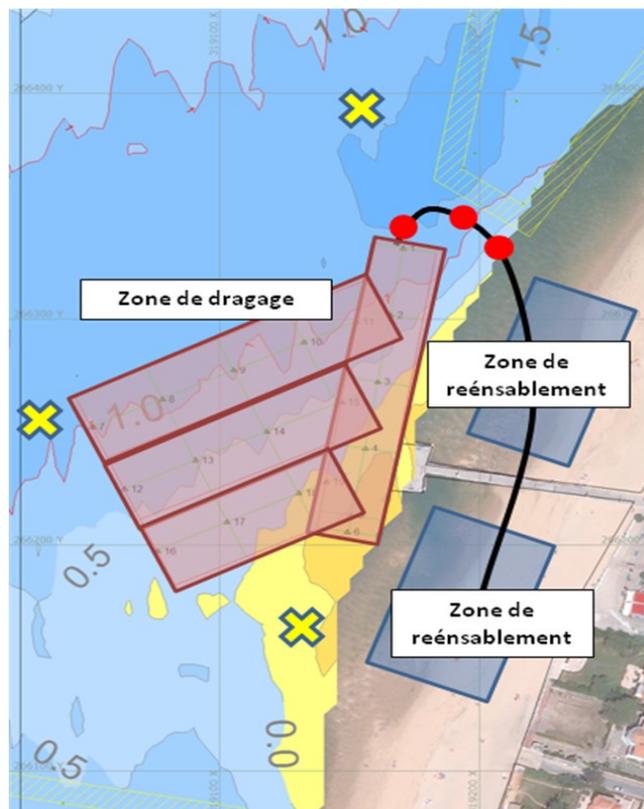
La zone de dragage se situe sur un 1^{er} axe nord sud autour de la jetée du Moulleau puis est-ouest.

Le sable prélevé sera déposé au nord et au sud de la jetée, en vue de l'opération de Réensablement.

L'accès aux zones de corps mort se fera avec prudence, après repérage du positionnement de la drague et surtout de sa conduite de refoulement.

Il est important de respecter la signalisation visuelle affichée par la drague, laquelle indique le sens de passage.

Ces travaux nécessitent l'intervention de la drague stationnaire « la Moutchalette », ainsi que du remorqueur « SIBA II » et d'un dispositif important d'installations maritimes.

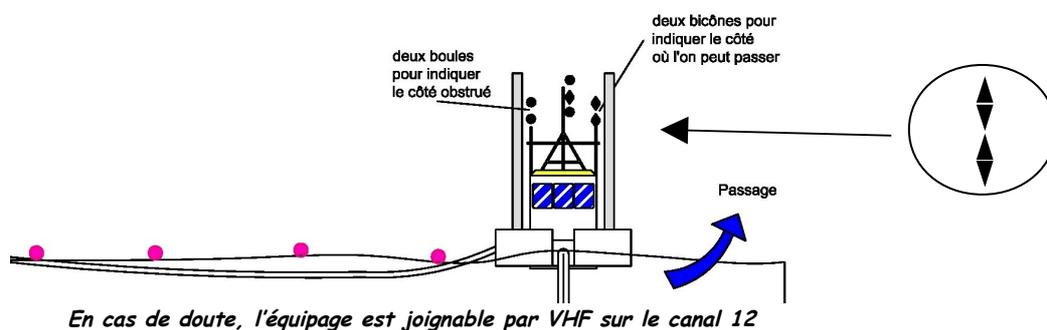


Les caractéristiques de la drague sont :

- longueur hors tout 25 mètres
- largeur (ponton) 6 mètres
- largeur du travail 25 mètres
- déplacement par papillonnage mouillage bâbord et tribord

L'installation sera balisée par 3 croix de St André situées de part et d'autre de la drague : au nord, au sud et à l'ouest. Celles-ci seront déplacées au fur et à mesure de l'avancement du chantier. La canalisation de refoulement sera signalée par des bouées rouges espacées d'environ 30m.

Contournement de la drague



Les usagers sont invités :

- à naviguer prudemment à proximité du chantier
- à contourner la canalisation de refoulement.

Arcachon, le 20 mai 2011
Le Responsable de la Subdivision

Pierre MORIN